



HAL
open science

Entre discipline et microhistoire : la linguistique en organisations

Didier Samain

► **To cite this version:**

Didier Samain. Entre discipline et microhistoire : la linguistique en organisations. Didier Samain; Pierre-Yves Testenoire. La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production, 1, Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, pp.11-40, 2022, 979-10-91587-16-7. hal-04039997

HAL Id: hal-04039997

<https://hal.science/hal-04039997>

Submitted on 21 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production

Sous la direction de
Didier Samain et Pierre-Yves Testenoire

SHESL

La linguistique et ses formes historiques
d'organisation et de production

La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production

Actes du colloque de la
Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage
et du laboratoire Histoire des théories linguistiques
Paris, 24-26 janvier 2019

Sous la direction de
Didier Samain et Pierre-Yves Testenoire

SHESL

HEL Livres

Entre discipline et microhistoire : la linguistique en organisations

Didier Samain

Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPÉ de Paris, F-75016 Paris, France
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire
d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

1. Présentation

Commençons par un simple rappel. Les histoires purement épistémiques – ou iréniques – des sciences ont montré leurs limites, et les historiens n’imaginent plus guère aujourd’hui qu’une grâce spécifique préserverait l’activité scientifique de la composante agonistique inhérente à toute organisation sociale. Il est désormais acquis qu’en particulier l’*autorité* scientifique s’acquiert au sein d’enjeux sociaux fréquemment déterminés par des rapports de force, et les textes du présent volume en fourniront des illustrations. Tout aussi dérisoire serait l’attitude exactement inverse, qui prétendrait assimiler l’histoire des sciences à une sociologie des sciences. Ne chicanons pas : une tentative de réduire les visées cognitives à leurs enjeux sociaux témoignerait d’une ignorance non moindre des conditions réelles de la pratique scientifique. Peut-être serait-on même tenté d’y voir l’indice d’un désir récurrent, du moins dans la sociologie hexagonale depuis Auguste Comte, de ressaisir de l’extérieur, dans les seules structures ou les causes efficientes, ce qu’il n’est plus guère possible, technicité oblige, de contrôler de l’intérieur. Une attitude sociolo-

gique modeste se contente quant à elle de constater que le développement effectif des savoirs dépend bien évidemment des structures sociales qui les médiatisent, et de reconnaître parallèlement que les liens sociaux, en science comme ailleurs, se constituent sur des réseaux complexes de croyances, de compétences et d'intérêts, voire de préoccupations sociales et politiques. La distinction classique entre des activités scientifiques gouvernées par des critères épistémiques et des activités impliquant des formes d'organisation s'apparente dans ces conditions à un artefact méthodologique, qui peut être heuristiquement utile comme tout artefact. Quoi qu'il en soit, pour l'historien des sciences, il s'agit donc d'abord, voire essentiellement, d'une distinction entre *perspectives* épistémique et organisationnelle, si tant est que cette distinction soit toujours possible en pratique.

Dans les faits, elle reste prégnante dans l'imaginaire collectif, et elle l'est suffisamment pour n'être pas considérée comme un simple artefact. L'évolution de la notion de *spécialité* (ou de *spécialisation*) depuis son évocation par Durkheim en fournit une illustration indirecte. Si tout comme Comte, Durkheim déplore la perte de l'unité supposée de la science, il en fit davantage son deuil et n'attendait plus trop que la sociologie naissante assumât la mission salvatrice de la ressusciter.

Jusqu'à des temps assez récents, la science, n'étant pas trop divisée, pouvait être cultivée presque tout entière par un seul et même esprit. Aussi avait-on un sentiment très vif de son unité. [...] Mais, à mesure que la spécialisation s'est introduite dans le travail scientifique, chaque savant s'est de plus en plus renfermé, non seulement dans une science particulière, mais dans un ordre spécial de problèmes. [...] Ce qui manifeste le mieux peut-être cette absence de concert et d'unité, c'est cette théorie, si répandue, que chaque science particulière a une valeur absolue, et que le savant doit se livrer à ses recherches spéciales sans se préoccuper de savoir si elles servent à quelque chose et tendent quelque part. (Durkheim 1926 [1893] : 347)¹

1. Sur « discipline » et « spécialité », voir par exemple Leclerc (1989), mentionné (ici même) par Zhang-Colin. Dans les pages qui suivent, les références renvoyant aux contributions à ce volume le seront une première fois par la mention du titre de l'article, accompagnée, généralement dans le corps du texte, de leur numéro d'apparition dans le livre. Elles le sont ensuite par le seul nom de l'auteur.

Telle que la concevait Durkheim, la spécialisation est synonyme de division du travail, avec pour résultat ce morcellement de la science en sous-catégories toujours plus petites et potentiellement étanches. Or, à partir du milieu du siècle dernier cette opposition entre la partie (efficace) et la totalité (perdue) a été progressivement reformulée. Tandis que la spécialisation est désormais la « spécialité », considérée comme le niveau auquel les problèmes effectifs sont formulés, le rôle de totalité surplombante dans les sciences est attribué à la « discipline », considérée quant à elle comme le mode ordinaire d'institutionnalisation du savoir (Whitley 1976). En d'autres termes, une « discipline » ne consiste pas simplement en la réunion de plusieurs « spécialités » (ou les « spécialités » ne sont pas le seul résultat d'une fragmentation d'une « discipline »). Cette dernière désigne plutôt un habitus scientifique partagé, dont les contours n'ont au demeurant nullement besoin d'être bien déterminés, ni même identifiables. Mais cet habitus fonctionne simultanément comme lieu *désigné* de transmission et de manuélistation des savoirs. Par contraste à cet espace diffus, la « spécialité » est considérée comme l'endroit de leur production effective. Nous voyons que cette conception reconduit en partie la distinction entre facteurs institutionnels et facteurs épistémiques dans son interprétation réaliste, puisqu'elle ne les considère pas simplement comme deux *perspectives* différentes sur un même objet : la dimension institutionnelle et organisationnelle est supposée assurée à un niveau générique, tandis que des fonctions plus proprement épistémiques sont assurées à des niveaux plus spécifiques.

Il n'est pas question d'exposer en détail, et encore moins de discuter, ces approches, qui résultent pour partie de la disjonction tendancielle, dans la plupart des pays, entre, d'une part, les structures de diffusion et d'enseignement des savoirs et, d'autre part, leurs lieux, inévitablement plus localisés, de production. Que les aspects organisationnels et institutionnels soient particulièrement prégnants dans les structures de diffusion est au demeurant une évidence. On en retiendra du moins que la « discipline » y est appréhendée comme un espace aux frontières le plus souvent peu définies, auquel les acteurs peuvent néanmoins se référer comme « allant de soi »², avec

2. Personne ne sait, pas même les praticiens, où s'arrête au juste « la psychologie », ou « la physique », ou « la linguistique », et pourtant ces « disciplines »

cette conséquence pratique que des savoirs immigrés, sans y être d'office bienvenus, peuvent espérer à terme s'y aménager un gîte. Nous voyons par ailleurs que ces analyses recourent à deux couples, ici associés : *épistémique vs organisationnel* et *local vs générique*. Pour l'historien, ces deux couples désignent plutôt des points de vue que des réalités empiriques, et ils interfèrent avec un troisième couple, puisque tout phénomène historique peut par ailleurs être abordé dans son contexte général ou à partir des acteurs eux-mêmes. Le triangle formé par ces trois paires de points de vue fournit le cadre conceptuel ordinaire de *la description de l'activité scientifique* dès lorsqu'elle ne se veut pas purement interne.

Le colloque SHESL-HTL « La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production » (Paris, 24-26 janvier 2019), qui avait été organisé pour le 40^e anniversaire de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, s'insère dans ce cadre et peut donc être considéré comme une contribution à cette description, appliquée à une « discipline » donnée, en l'occurrence « la linguistique ». L'argumentaire du colloque rappelait en préambule qu'on peut considérer l'investigation scientifique sous un angle épistémique mais aussi la concevoir « comme impliquant des formes d'organisation qui reflètent des traditions institutionnelles ou didactiques, des affinités théoriques, des voies de transmission, ou encore

sont bel et bien enseignées, et les acteurs concernés se définissent comme psychologues, physiciens, ou linguistes. Si on considère qu'une « discipline » est un horizon cognitif associé à un éthos et à des dispositifs sociaux (qu'elle ne se réduit pas à un réseau axiomatique, mais pas non plus uniquement à un champ bourdieusien), le paradoxe n'est qu'apparent.

Par souci de clarté terminologique, *discipline*, et par voie de conséquence *disciplinarisation*, seront employés ici dans cette acception, c'est-à-dire *pour désigner un horizon cognitif institutionnalisé et en principe englobant*, distinct donc de la « spécialité » (ou de quelque manière qu'on l'appelle), définie quant à elle comme lieu de production effective du savoir. Ces deux notions désignent donc des réalités *différentes*, elles ne sont pas antagonistes, et cela d'autant moins qu'une « spécialité » peut, au fil des années, devenir une discipline (ce dont atteste du reste l'évolution sémantique du mot *linguistique* !). Peut-être pourrait-on substituer à ce choix terminologique commode un vocabulaire sans racines sociologiques, et il ne présuppose naturellement rien de l'emploi éventuel de ces mots dans les articles de ce volume.

diverses préoccupations sociales, politiques, ou même religieuses »³. Il soulignait en conséquence que, dans la discipline concernée, ces formes d'organisation ont été très diverses dans le temps et l'espace (sociétés savantes, écoles, confréries religieuses, etc.), et que leurs caractéristiques tant épistémiques qu'organisationnelles ne correspondent pas nécessairement aux critères qui définissent aujourd'hui les normes de la production scientifique. L'argumentaire ajoutait que, faute le cas échéant d'institutionnalisation pérenne, les groupes théoriques et les réseaux ainsi constitués ont connu des destins variables. Certains ont été peu à peu disciplinarisés (dans le sens indiqué plus haut du mot *discipline*), d'autres ont disparu ou se sont ensuite reconstitués différemment. À quoi il faut encore ajouter des modes organisationnels qui se sont développés dans d'autres univers culturels que le monde occidental, et dont rien n'assure qu'ils entrent dans le cadre descriptif résumé ci-dessus. Sans aucunement prétendre à l'exhaustivité, les lignes qui suivent tentent de faire apparaître quelques traits récurrents des contributions au présent volume, tels qu'ils sont perceptibles à la lecture cursive. Quoique regroupés sous deux aspects, centrés d'abord sur les structures puis sur les acteurs, ils font appel à l'ensemble des catégories, ou perspectives, qui viennent d'être rapidement présentées⁴.

2. Les contextes et les structures

La thématique proposée invitait, sans exclusive, à examiner des formes d'organisation et de production qui se sont développées en dehors du champ académique proprement dit, mais nombre de contributions ont utilisé le modèle universitaire comme point de référence, soit que ce dernier leur ait servi méthodologiquement d'horizon rétrospectif à un moment où il était au mieux en voie de construction,

3. Cet argumentaire est disponible en ligne (voir les références en bibliographie).

4. La place plus ou moins importante accordée à telle ou telle contribution répond uniquement à cette tentative de dégager quelques lignes directrices susceptibles d'orienter la lecture, et aucunement, bien entendu, à un quelconque jugement sur leur intérêt intrinsèque. J'ai du reste conscience que cette vision transversale ne permet pas de rendre pleinement justice à certaines contributions. Que les auteurs me pardonnent par ailleurs d'éventuels biais interprétatifs, voire contresens, dus à mes propres insuffisances et bien involontaires.

soit que l'étude ait porté sur des structures apparues parallèlement ou en marge d'un modèle académique existant. Les raisons de ces développements parallèles sont diverses, éventuellement externes et notamment politiques, mais aussi internes, en particulier lorsque le savoir produit dans ces structures n'a pas statut disciplinaire. Ces deux facteurs peuvent se superposer, lorsqu'il s'agit de décrire une langue sans statut académique par exemple.

2.1. Les contextes externes

Bien que cet aspect soit beaucoup moins spécifique que la thématique du colloque, de nombreuses contributions évoquent le rôle des contextes « externes », que ces derniers aient directement influé sur l'émergence de structures ou d'orientations théoriques, ou qu'il s'agisse simplement de souligner la sensibilité de ces structures à leur environnement institutionnel, politique ou idéologique. Dans tous les cas, ces contributions montrent comment un savoir ou un mode de production du savoir émerge d'un contexte global, qu'il contribue le cas échéant en retour à modifier. Zhang-Colin (1)⁵ rappelle par exemple que la création des chaires de chinois au Collège de France, puis à l'École spéciale des langues orientales (devenue aujourd'hui l'INALCO), a visé, plus qu'à la simple formation d'érudits, « à permettre à la France de réaliser ses ambitions en Chine », après l'expulsion des Jésuites et le déclin de la connaissance du pays, de sa langue et de sa culture, qui en a résulté. Il faut, dit-elle, « interroger la façon dont s'entrecroisaient savoir, pouvoir et institution : comment les enjeux politiques, économiques et institutionnels conditionnaient la construction des savoirs et quelles empreintes [elles ont laissé] sur les savoirs savants ».

Un cas souvent analysé d'intrication directe entre structures, pré-occupations scientifiques et situation politique concerne la création de langues dites « nationales » et leur contrepoint, les « dialectes », dans le contexte de l'invention des nations. Deux contributions invitent à comparer les situations, somme toute assez différentes, du

5. « L'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle : au croisement du pouvoir et du savoir ».

grec et de l'italien. S'agissant de « l'italien », Stancati (2)⁶ rappelle que, compte tenu de la diversité des dialectes pratiqués sur la péninsule, la langue commune ne fut pas édifiée à partir d'une langue parlée, mais à partir de la langue littéraire. La *questione della lingua* est devenue centrale avec l'unification italienne, ajoute-t-elle, entraînant la production d'un outillage linguistique qui permette l'apprentissage de la langue officielle par les dialectophones. Stancati évoque notamment l'attitude d'Ascoli, qui préconisait d'adopter le modèle allemand polycentrique où c'est le développement culturel qui tient la place de l'unité imposée par la politique dans le modèle français.

Dans les grammaires destinées à l'enseignement [écrit Stancati], les nœuds théoriques s'associent à la nécessité sociale et politique de traduire la *questione della lingua* en une didactique capable d'enseigner la langue nationale à des usagers dialectophones dont la pratique langagière est souvent très éloignée de cette langue commune qui vient d'être fixée.

Quoique tout aussi conditionné par la conjoncture socio-historique, le devenir du grec moderne a quant à lui été caractérisé par une diglossie de fait, qui n'a été définitivement résolue qu'en 1976 avec l'institutionnalisation du démotique et le retrait définitif de la variante katharévoussa (le grec « purifié » des atticistes), désormais associée à la junte militaire. L'article de Giannaris, Karantzola & Intzidis (3)⁷ montre ici à quel point les aspects idéologiques de la question de la langue ont été perçus bien au-delà des linguistes ou des lettrés. Il montre aussi, comme nous le verrons plus bas, que ces aspects ont directement influencé le champ des études linguistiques lui-même, associé à la rivalité entre l'université d'Athènes et la jeune université de Thessalonique, soucieuse de contrebalancer l'esprit conservateur d'Athènes, et qui soutint l'usage du démotique. « *The sociolinguistic situation of Modern Greek diglossia* [écrivent-ils] *had an influence on the organization of linguistics as an academic field in Greece.* »

6. « Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : entre théorie(s), histoire et société ».

7. « From Historical to Synchronic Linguistics in Greece: The Critical Decade of 1970s in its Socio-Historical and Ideological Context ».

Dans le contexte différent, et à certains égards inverse, d'États-nations déjà constitués, disposant d'une « langue nationale », mais qui ont inévitablement affaire à des forces centrifuges d'ordre divers, l'intérêt porté aux dialectes fait figure de miroir de la situation précédente. Dans son article consacré à la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier, Boutan (7)⁸ évoque, parmi ces forces centrifuges, l'effondrement du Second Empire, la place de Paris dans l'imaginaire collectif, accompagnée en contrepoint d'une valorisation idéologique de la province et du terroir. – On songera en l'occurrence aux enjeux politiques et culturels du mouvement félibrige et, plus généralement, à ceux liés aux langues d'oc. L'article d'Iglésias (4), consacré au travail philologique de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura de Barcelone⁹ et à sa revue, l'*Anuari de l'Oficina Romànica*, porte plus directement sur la question des dialectes. Il expose lui aussi l'intrication des considérations politiques et des critères scientifiques dès qu'il s'agit d'identifier des frontières linguistiques. Du point de vue philologique, les travaux des catalanistes, écrit Iglésias, ont contribué à *individuer* des langues peu documentées qui « ne figuraient pas dans les premières listes de langues romanes ». Mais, en Espagne comme en France, le travail sur les frontières dialectales était susceptible de contrecarrer les objectifs politiques associés à la langue nationale. La guerre civile mit fin à ces projets, qui non seulement visaient à délimiter le catalan, mais mettaient de surcroît en évidence la diversité linguistique de l'Espagne¹⁰.

Ces diverses contributions illustrent une situation bien connue et documentée, qui atteste de l'influence des circonstances externes sur la question politiquement sensible des langues et des dialectes. Mais des traces de cette influence sont bien évidemment identifiables dans l'ensemble du champ des études linguistiques, et elles le sont en particulier sur les savoirs et les structures en cours de disciplinarisation. Selon Stancati, c'est du reste l'unification nationale italienne

8. « Les débuts de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier ».

9. « L'aragonais et le galicien : frontières et histoire. Des contributions de l'Oficina Romànica de Barcelone ».

10. Iglésias mentionne au passage l'attitude d'un Menéndez Pidal, qui considérait surtout les autres langues de l'Espagne comme un moyen d'affiner la description du castillan.

qui, en réduisant la pression de l'Église catholique, a favorisé le recul des grammaires « classicistes » au profit d'approches influencées par la tradition comparatiste, ce qui a conduit à la création d'enseignements de sanskrit et de philologie indo-européaniste. Dans le cas du grec moderne, l'intrication entre théorisation linguistique et contexte socio-politique ne s'est pas limitée au choix entre une forme archaisante de la langue et une autre plus proche du parler ordinaire. En réalité, même quand ce choix s'est désidéologisé, la pratique académique n'est pas devenue « neutre » pour autant. Giannaris, Karantzola & Intzidis mentionnent notamment l'utilisation du structuralisme et des premières versions de la grammaire générative, qui ont non seulement justifié la disjonction entre le travail linguistique et les questions sociologiques (au nom d'une prétention à la « scientificité ») mais permettaient en outre de nier l'hétéroglossie (réduite à un simple phénomène de « surface »).

Dans un tout autre ordre d'idées, l'existence d'une « linguistique de guerre » a fait l'objet de plusieurs travaux¹¹ et elle est incidemment évoquée par Newmeyer (5)¹², qui mentionne l'implication directe de la Linguistic Society of America dans l'effort de guerre, et en particulier le travail fourni dans le cadre de l'*Intensive Language Program*, dont « l'objectif premier était de développer des outils de langue pour aider les troupes ». Il s'agit là d'un cas significatif de transferts de compétence de la part de linguistes formés à la grammatisation des langues amérindiennes, et des dizaines de langues avaient de fait été outillées quand la guerre prit fin. Mais une situation en quelque sorte extrême est celle exposée dans l'article de Testenoire (6)¹³ consacré à l'École libre des hautes études, une structure directement issue de la Deuxième Guerre mondiale et qui avait été conçue par ses promoteurs comme une importation aux États-Unis d'une université franco-belge. Fortement marquée de gaullisme, cette « École » présentait donc un caractère tout à la fois politique et scientifique, et elle disparaîtra peu après la Libération. Nous sommes donc ici

11. Voir par exemple Léon 2015.

12. « La Linguistic Society of America et ses effets sur la pratique de la linguistique aux États-Unis ».

13. « Jakobson & Co. La linguistique à l'École libre des hautes études ».

en présence du cas limite de structure intégralement corrélée à une conjoncture historique déterminée, et qui n'aura pas subsisté au-delà des circonstances qui lui avaient donné naissance. Dans les autres cas, la plus ou moins grande pérennité des entités, qu'il s'agisse de structures ou de savoirs, c'est-à-dire leur plus ou moins grande indépendance à l'égard des contextes externes, semble corrélée à leur degré de disciplinarisation. Ceci a pour conséquence que certaines entités disparaissent quand les conditions deviennent trop négatives, comme ce fut le cas de l'Oficina Romànica. Mais d'autres sont parvenues à la disciplinarisation, c'est-à-dire qu'elles ont fini par s'intégrer aux structures académiques dominantes, comme nous le verrons plus bas avec la Société pour l'étude des langues romanes.

2.2. Les contextes institutionnels et le référentiel disciplinaire

Les contextes institutionnels ou académiques ne sont pas non plus indifférents et ont joué, fût-ce en creux, un rôle non négligeable dans les formes d'organisation et de production du savoir. Un premier cas, presque trivial, est celui où un pôle disciplinaire fort (c'est-à-dire institutionnel et épistémique) exerce une influence directe sur des pôles plus périphériques. Selon les périodes, on allait donc étudier à Paris, Leipzig ou au MIT, puis, de retour au pays, on s'efforçait de disciplinariser les savoirs importés. Giannaris, Karantzola & Intzidis mentionnent incidemment ce phénomène à propos de la Grèce. À partir des années 1970, et souvent après un passage au début chez Martinet, et par la suite de préférence aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les universitaires grecs ont ainsi introduit le structuralisme, puis la grammaire générative, aussi bien à Athènes qu'à Thessalonique. En d'autres termes, la rivalité mentionnée plus haut entre les deux universités est devenue secondaire quand il s'est agi de disciplinariser la *science nouvelle* portée par les lieux culturellement dominants.

Mais il est d'autres situations plus intéressantes. Plusieurs contributions montrent en effet comment des formes d'organisation et de production se sont développées en marge des instances académiques, assez souvent en investissant de nouveaux champs de recherche laissés vides par ces institutions. Deux cas concernant la France, quasi

contemporains et directement liés à la constitution des universités modernes, méritent d'être rapprochés. Il s'agit de ceux étudiés par Jorge (8)¹⁴, dont l'article porte sur l'édification de l'enseignement supérieur parisien aux tournants des XIX^e et XX^e siècles, et celui analysé par Boutan, déjà mentionné.

Nonobstant la différence de champs géographiques et d'objets, les situations décrites procèdent en effet l'une et l'autre de l'état de l'Université française sous le Second Empire, c'est-à-dire à un moment où, non seulement la grammaire comparée, mais même la romanistique sont essentiellement le fait de savants allemands. La Société pour l'étude des langues romanes, qui fut créée par des érudits attachés à une langue et à une région, naquit dans ce vide scientifique et institutionnel. Boutan montre cependant comment cette structure issue des marges de l'Institution a manifesté assez rapidement des tropismes académiques et institutionnels, notamment par ses contacts avec la Société de linguistique de Paris, mais aussi par exemple en accueillant Diez parmi ses membres – Diez, c'est-à-dire le plus célèbre des romanistes allemands de l'époque. Boutan montre que les relations des Montpelliérains avec les Parisiens ont été ambivalentes, tant pour des raisons scientifiques que politiques¹⁵, mais deux choses méritent ici d'être soulignées. Premièrement, la disciplinarisation progressive du domaine, qui a même conduit la SELR à demander la création de chaires universitaires (la *Revue des langues romanes* est aujourd'hui la revue de l'université Paul-Valéry !). Deuxièmement, un article de cette même revue (Boutan & Martel 2001) a émis l'hypothèse d'une linguistique « méridionale », distincte de celle de Paris par ses méthodes¹⁶. Nul doute que le seul fait d'évoquer le multilinguisme de l'Hexagone pouvait être délicat dans les années qui ont

14. « Trois carrières, un savoir ? Circulations, rivalités et filiations autour de la langue française dans l'enseignement supérieur parisien (années 1860-1920) ».

15. Les points de possible crispation excédaient ceux résultant du regard « parisien » sur ces « amateurs » de province. On songera au statut de la langue d'oc, à laquelle G. Paris appliquait sa « théorie de la tapisserie », au prix de philologie attribué par la SELR à Ascoli pour son travail sur le franco-provençal, et sans doute un peu aussi à la différence entre des « linguistes de terrain » et des « linguistes de fauteuil ».

16. Voir note précédente.

suivi Sedan, mais on peut en effet penser que cette émergence d'une structure miroir de la SLP ne devrait pas être considérée comme un simple effet corollaire du rapport entre Paris et province, ou comme témoignant d'une distinction entre « professionnels » et « amateurs ». Il s'est bel et bien agi d'un phénomène de *disciplinarisation* (au sens indiqué en introduction), qui a suivi son cours propre dans le contexte socio-historique spécifique où il s'est développé.

Le travail de Jorge, qui porte sur une période très légèrement antérieure, montre quant à lui comment des contenus et des formes d'enseignement ont été introduits en France par le biais de structures non universitaires, plus indépendantes du pouvoir. Jorge mentionne notamment le Cours d'enseignement supérieur libre de la rue Gerson, où Gaston Paris assura un enseignement de « Grammaire historique de la langue française », qui affranchissait pour la première fois la langue de la littérature et des périodisations imposées. Lors de la création de l'École pratique des hautes études en 1868, le même Paris put y introduire un cours de philologie en s'appuyant sur l'expérience de la rue Gerson. Comme l'explique Jorge, face à une Université française dépourvue de structures de recherche,

c'est avant tout la vocation « pratique » des conférences de l'EPHE qui fait leur spécificité. En effet, l'École vise à former des savants et non des professeurs, ce qui la différencie tant des facultés que de l'École normale supérieure. Plus encore, son rôle est de favoriser la fabrication du savoir plutôt que la diffusion des avancées scientifiques récentes, à la différence du Collège de France et des Cours de la rue Gerson.

Ces deux cas montrent donc comment des lieux de production de savoir se sont construits à la périphérie des institutions, investissant une sorte de *niche scientifique*, comme on parle de « niche écologique », des niches que les acteurs se sont ensuite efforcés de discipliniser, que ce soit en créant ou en occupant des institutions nouvelles (exemple : l'EPHE), ou en intégrant une institution existante (exemple : la *Revue des langues romanes*, qui est désormais une revue universitaire). S'il n'y a pas de raison de penser que ce mécanisme serait spécifique à la « linguistique », on peut en revanche se demander s'il est propre à certaines aires culturelles, ou certaines époques. Le présent volume ne contenant qu'une seule contribu-

tion consacrée à une aire culturelle non européenne¹⁷, cette question reste pendante. En revanche, s'agissant par exemple de l'Espagne de la même période historique, certaines configurations apparaissent manifestement analogues. Iglésias signale en effet que l'*Oficina Romànica* avait fait de Barcelone le centre de référence international de la romanistique en Espagne, en contact avec des universités européennes tout en restant disjoint de toute université espagnole. Son objectif ultime, écrit-il, finalement brisé par la guerre civile, était de « se convertir en faculté de philologie d'une future université catholique, à l'image de l'Université catholique de Paris ». L'auteur mentionne également un autre cas intéressant, celui du galicien, qui, tout comme les langues du sud de la France, avait d'abord été une affaire d'amateurs. Ce fut en revanche son introduction comme langue érudite qui lui permit de se maintenir durant la dictature de Primo de Rivera. C'est donc à l'Université, conclut Iglésias, que « le galicien trouva refuge et renfort ».

De manière générale, comme on a pu le voir dans le cas de la SELR, l'existence d'un référentiel académique (ici la SLP) peut contribuer à l'apparition de *structures transferts*, qui ne sont pas des duplications à l'identique d'un modèle préexistant, mais en sont plutôt des adaptations régionales¹⁸. On mentionnera encore, parmi les cas présentés dans ce volume, la création par Jakobson du Cercle linguistique de New York qui, comme l'indique Testenoire, n'était pas un « cercle » tel ceux de Moscou ou de Prague, mais une structure édifiée d'après le modèle de la SLP, et en lien avec l'École libre des hautes études. L'ambition initiale, observe l'auteur, était « d'importer un modèle qui a fait ses preuves en France – une société savante, la SLP, adossée à une institution d'enseignement, l'EPHE ». Comme celles décrites précédemment, cette situation repose sur la disponibi-

17. Aussant (12), « “Faire école” en grammaire : aperçu des données sanskrites (2) ». Comme l'indique son titre, l'article est consacré à la tradition indigène, contrairement aux contributions d'Amaoui (pour les langues berbères) et de Zhang-Colin (pour le chinois). Je reviendrai plus loin sur cette tradition.

18. C'est aussi le cas de l'École libre des hautes études, mais sa naissance fut, comme on l'a vu, liée à des conditions historiques exceptionnelles, ce qui rend délicate toute tentative d'en inférer des hypothèses sur les mécanismes ordinaires de transfert structurel. On observera du reste qu'elle n'a pas généré de processus de disciplinarisation.

lité d'un modèle de référence. Elle en diffère toutefois en ce qu'elle se rapproche d'une simple duplication, sans corrélation avec une niche scientifique.

Les débuts de la sinologie dans la France du XIX^e siècle ne font pas apparaître de phénomènes de transfert de ce type mais méritent néanmoins d'être rapprochés des cas précédents. Zhang-Colin analyse les orientations concurrentes incarnées respectivement par la tradition érudite du Collège de France et les perspectives plus pragmatiques affichées par l'École spéciale des langues orientales, poursuivies à partir de 1900 par l'ouverture d'un cours de chinois à l'université de Lyon. Affichant sa volonté de croiser les perspectives épistémique et institutionnelle, l'article de Zhang-Colin donne à penser que les différents lieux institutionnels se sont *de facto* organisés en paires complémentaires et antagonistes : Collège vs Langues O', puis bientôt Paris vs province. Des couples qui ne manquent pas d'évoquer ceux mis en évidence par Jorge. Zhang-Colin souligne également le rôle joué dans la production scientifique par les sociétés savantes et notamment la Société asiatique, créée en 1827, bientôt couplée à un périodique, le *Journal asiatique*. Il en ressort que la disciplinarisation¹⁹ du chinois en France a probablement suivi des voies assez semblables à celles observées précédemment, attestant, au cours de cette période, d'une réelle stabilité des formes d'organisation et de leur mise en corrélation.

2.3. Les configurations non disciplinaires

Dans toutes ces configurations, les institutions académiques et la disciplinarisation ne sont pas uniquement des outils méthodologiques utiles introduits par l'historien à des fins éventuelles de comparaison. Ce sont de véritables points de référence par rapport auxquels les acteurs peuvent se déterminer, et se déterminent effectivement. Nous constatons que toutes appartiennent peu ou prou au même champ temporel, celui qui a vu se mettre en place le système académique moderne, avec ses spécialités et ses disciplines, en Allemagne

19. Dans l'acception tout à la fois épistémique et institutionnelle adoptée dans cette préface. Précisons que Zhang distingue quant à elle *institutionnalisation* et *disciplinarisation*.

d'abord, puis dans d'autres pays. Cette visée disciplinaire invite à examiner par contraste des cas où des structures ont émergé sans référence aux dispositifs académiques tels que nous les concevons aujourd'hui, que ces derniers aient ou non été disponibles. Lorsque ces structures existent, ceci n'implique pas que les acteurs concernés n'aient entretenu aucun contact avec elles, mais simplement que leur horizon n'était pas et n'est jamais devenu disciplinaire. Ces formes de structuration « non disciplinaires » présentent-elles dans ce cas des traits sociaux et/ou scientifiques distincts de ceux du modèle devenu dominant ? Deux configurations présentées dans ce volume fournissent des esquisses de réponse.

La première, analysée par Amaoui (9)²⁰, est contemporaine de l'émergence des disciplines. Elle concerne la Société des missionnaires d'Afrique fondée en 1868, et surtout son Centre d'études berbères, qui fut créé en 1947. Malgré des moyens matériels très réduits, ce centre, écrit l'auteur, fut depuis sa création et pendant trente ans « l'une des plus importantes institutions de production et d'édition en matière d'ethnographie et de linguistique berbères ». Le travail des Pères blancs, qui relevait typiquement de la « linguistique missionnaire », présentait deux caractéristiques qui, au-delà de différences flagrantes, pourraient le rapprocher de la Société pour l'études des langues romanes et de l'Oficina Romànica, à savoir le fait qu'il s'agit d'une linguistique de terrain et que la volonté pratique de documentation se combinait avec une volonté ethnographique de sauvegarde d'un patrimoine culturel. En bref, ses investigations excédaient largement le seul champ de la langue, et son activité linguistique proprement dite avait quant à elle une finalité d'abord pratique : l'édification de manuels dont « le contenu ne se rapport[ait] pas seulement à la grammaire *stricto sensu* mais intégr[ait] d'autres éléments utiles à l'apprentissage de la langue et à la maîtrise de la communication », écrit Amaoui.

Cela suffit-il pour différencier la production des Pères blancs de celles des universitaires de leur temps ? En partie seulement, car Amaoui signale qu'ils ont aussi publié des travaux de linguistique descriptive, notamment en lexicographie, dont la qualité était recon-

20. « La contribution des Pères blancs de la Société des missionnaires d'Afrique à la connaissance des langues berbères ».

nue par les berbérissants professionnels, et qu'ils échangeaient à titre individuel avec ces derniers et connaissaient apparemment leur travail²¹. S'il y a une différence épistémique entre les centres académiques et le Centre d'études berbères, elle ne tient donc pas tant aux contenus et aux méthodes qu'au champ envisagé (non essentiellement linguistique) et à ses finalités : il s'est agi d'une linguistique d'action, dont la composante épistémique était inséparable de ses visées anthropologiques et sociologiques. À l'inverse, développée indépendamment des structures académiques (ni avec elles, ni en contrepoint), elle n'a pas affiché d'enjeu disciplinaire. Ce fut un lieu de production et non d'institution.

Le second cas est sensiblement différent et témoigne d'une disjonction plus sensible entre savoirs profanes et linguistique « savante ». C'est celui présenté par Haßler (10)²², dans un travail consacré aux concours académiques durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire à une époque où l'Université telle que nous l'entendons n'existe pas encore, et où il n'existe pas davantage d'endroit spécialisé dans les questions relatives au langage et aux langues.

Durant cette période en Europe, un cadre institutionnel était néanmoins fourni par les académies, qui toutes s'étaient engagées à mettre au concours des questions de prix. Haßler analyse plus particulièrement les sujets concernant les langues proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin et l'Institut national à Paris. Volontairement ouverts à un public large, en substance à

21. Tout au plus peut-on considérer qu'en règle générale, la *Laienlinguistik*, la « linguistique profane » des non-spécialistes, investit plus volontiers la lexicographie que la syntaxe, laquelle fut à l'inverse un objet de spéculation privilégié pour la réflexion théorique « académique » tout au long des XIX^e et XX^e siècles. C'est peu. Cela étant, Amaoui observe que, chez les Pères blancs, « linguistique et ethnographie s'entremêlent et les aspects pratique et documentaire supplantent souvent l'aspect théorique ». Indépendamment de leurs visées ici plus pratiques, également présentes dans d'autres configurations (voir Newmeyer et Stancati), on peut penser que, de manière générale, les linguistiques profanes *ne sont pas en phase*, ou ne le sont que partiellement, avec les savoirs académiques de leur époque, ou qu'elles le sont fortuitement. Pour l'historien des sciences, les écarts de phasage avec le savoir académique présentent donc un intérêt heuristique.

22. « Les concours académiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle : une forme historique de production de savoirs linguistiques ».

« l'honnête homme », ces sujets frappent par leur éclectisme, tout en étant en phase avec les *topoi* philosophiques de l'époque dont ils reflètent l'évolution. C'est pourquoi Haßler les considère néanmoins comme un mode de diffusion de la pensée scientifique²³. L'auteure montre au demeurant que les sujets proprement anthropologiques ont progressivement cédé la place à une orientation plus sémiotique vers la fin du XVIII^e siècle, tandis que les perspectives adoptées dans les mémoires devenaient moins spéculatives et plus attentives à la diversité linguistique. Ce qui a fait défaut, résume en substance Haßler, c'est tout simplement une véritable méthode linguistique. Ainsi, lorsqu'il est question de comparaison des langues, celles-ci sont évaluées selon des critères externes, le cas échéant politiques et économiques. Les concours, observe-t-elle, se répartissent pour l'essentiel « entre les discours normalisateurs et les discours philosophiques sur le langage, ce qui témoigne du fait qu'une institutionnalisation de la linguistique n'avait pas encore eu lieu ».

Dans le cadre de cette préface, nous pouvons nous risquer à poursuivre les observations de Haßler autour de cette notion d'institutionnalisation, qu'on peut ici interpréter comme un synonyme de *disciplinarisation*²⁴. Le constat minimal qu'on peut en tirer est qu'il ne suffit donc pas qu'existent des institutions (ici des académies) pour qu'existent des disciplines, puisqu'en l'occurrence, tant les sujets que les mémoires auxquels ils donnent lieu trahissent une absence manifeste de référentiel méthodologique – ou de « paradigme » si on veut. Il serait inexact et injuste d'en conclure qu'aucun savoir linguistique n'aura été produit, mais en l'absence d'horizon épistémique spécifique, il l'aura été en quelque sorte par accident. Ce découplage total entre institution, discipline et spécialité distingue nettement cette situation « d'avant l'Université » de celles déjà présentées.

Le présent volume fournit toutefois un cas plus net encore de découplage entre institutionnalisation et disciplinarisation. Il s'agit de la notion de *style* dont l'article de Jollin-Bertocchi et Saint-

23. Dans un contexte dominé par le sensualisme, nombre de sujets portent par exemple sur les rapports entre langage et entendement, sur la diversité des langues, etc.

24. Toujours, bien entendu, dans l'acception spécifique qui lui est donnée dans ces lignes.

Gerand (11)²⁵ analyse les vicissitudes et les différentes acceptions entre son évocation quasi inaugurale par Buffon, jusqu'à sa manuélisation hexagonale dans le cadre des concours de recrutement d'enseignants du second degré, en passant par les notions antagonistes de *stylistique* chez Bally, Croce et Spitzer. Les auteurs s'attachent à mettre en évidence les *méprises* successives qui ont permis le rapprochement de notions dont la parenté apparaît surtout lexicale. Notions plurivoques dans la recherche scientifique (la stylistique de la langue selon Bally et la stylistique de l'œuvre chez Croce sont antagonistes), et donc dépourvues d'horizon épistémique commun, *style* et *stylistique* ont finalement fait l'objet en France d'une récupération technique et scolaire²⁶, rendue précisément possible par cette carence épistémique. Les auteurs en concluent que « l'impasse totale sur les questions théoriques de la stylistique témoigne sans appel de la coupure entre le monde de la recherche et le monde de l'enseignement ». Leur enquête documente de la sorte une situation paradoxale dans laquelle un ensemble, ou plutôt un patchwork, de notions finissent par s'institutionnaliser totalement, et se manuéliser, sans qu'on puisse en toute rigueur parler de *disciplinarisation*, faute de contenu épistémique digne de ce nom²⁷.

25. « Les réseaux du style : une double méprise ».

26. Les auteurs évoquent la « redoutable efficacité [du] “collège invisible” » des préparateurs aux concours de recrutement des enseignants du secondaire, sans toutefois s'attarder sur cette notion de « collège invisible », utilisée en sociologie des sciences mais qu'ils sont les seuls dans le présent volume à mentionner. Je me borne donc à la signaler.

27. Nous voyons au passage qu'en dépit de ses faiblesses (pour ne rien dire des usages incantatoires qui en sont parfois faits), la notion de paradigme conserve quelque intérêt. Introduire des notions comme celle de paradigme ou de discipline, c'est en effet postuler que, dans des circonstances données, des composantes épistémiques et institutionnelles se fondent intimement au point d'aboutir à un état stabilisé, baptisé justement *paradigme* ou *discipline*, ou comme on voudra. Le présent volume en fournit de nombreuses illustrations, et la « stylistique des concours » en fournit quant à elle la démonstration inverse, par l'absurde : pas de discipline sans institution certes, mais une discipline quasi vidée de composante épistémique n'est guère plus qu'une technique singeant le savoir savant. Le plus souvent ces ersatz de disciplines servent juste au dressage idéologique (c'est le cas ici), mais ils peuvent se révéler plus directement nuisibles ; lorsque les statistiques tiennent lieu de théorie économique par exemple.

3. Des acteurs et des noms

Du point de vue méthodologique, trois éléments sont intéressants dans les observations qui précèdent. Le premier concerne donc la notion de discipline, qui s'est révélée un outil descriptif utile, associé au constat (au demeurant intuitivement évident !) que la pérennité d'une structure suppose l'intrication des facteurs épistémiques et institutionnels. Les situations décrites ci-dessus illustrent la vulnérabilité des lieux de savoir insuffisamment disciplinarisés. Inversement, et quoique bien éloignée des savoirs dégénérés en « stylistique des concours », une situation telle que celle décrite par Haßler tend à montrer que les institutions ne peuvent à elles seules générer une « discipline ». Le destin de l'École libre des hautes études étudié par Testenoire suggère en outre que la pérennité d'une structure n'est pas davantage garantie par les seules qualités intrinsèques de ses acteurs. Il n'est pas démontré en particulier que cette école, née dans des circonstances particulières, avec ses mérites indéniables (qu'il s'agisse des contenus d'enseignement ou de son mode original de fonctionnement), ait proposé un supplément cognitif *intrinsèque*, c'est-à-dire autre que ce qui eût existé sans ces circonstances, dont la disparition a donc mécaniquement entraîné la sienne²⁸.

Deuxièmement, pour décrire des situations historiques, il est toujours utile de disposer d'une configuration modèle, d'une *bonne forme* gestaltiste si on veut ; non que celle-ci serait objectivement plus centrale que les autres, mais parce qu'elle fournit un point de comparaison commode, rendant plus facile la description d'autres configurations. Dans le cas présent, une telle configuration modèle ou prototypique émerge bel et bien des différentes contributions. Cette configuration articule deux moments d'un processus, le premier étant celui où des individus concrets s'activent autour d'un enjeu épistémique et le second, celui de sa disciplinarisation, réussie ou non. Il est du reste symptomatique que les contributeurs aient systématiquement privilégié une perspective diachronique – dynamique et temporelle –,

28. Il ne s'agit pas d'uchronie, mais du fait que les enseignements en question n'étaient pas spécifiques à l'école. Les spécificités étaient portées par les *personnes*, Jakobson en tête s'agissant de la linguistique, non par la structure elle-même.

laquelle n'était nullement imposée par la thématique du colloque, qui évoquait simplement des « formes historiques d'organisation et de production ». Des points de vue plus synchroniques sur le fonctionnement de structures *organisées* n'étaient donc pas exclus d'office. Plus remarquable encore, le fait que le travail d'Aussant, dont la perspective paraît *a priori* assez éloignée des autres contributions, par sa thématique (la notion d'école) et l'espace culturel abordé, et aussi par son empan temporel²⁹, laisse néanmoins apparaître un schéma binaire assez similaire. Tout en montrant que tous les grammairiens indiens se positionnent par rapport à l'héritage pāṇinéen, Aussant identifie en effet un mécanisme de seuil au v^e siècle car, écrit-elle, à « partir de Bhartṛhari, la voie de l'orthodoxie s'ouvre pleinement au sein de l'école pāṇinéenne ». Ce cas est intéressant à plus d'un titre, car il rend de surcroît difficile de dissocier totalement le modèle utilisé par l'historien du métadiscours tenu par les acteurs (les grammairiens indiens) et tout autant du fait structurel en soi (la fixation d'une orthodoxie), pour autant qu'il existe indépendamment de ce métadiscours³⁰. Ceci nous conduit à un troisième constat.

Pas plus que les langues ou les flux financiers, les structures ne naissent et ne se multiplient par mitose ou scissiparité. En changeant d'empan temporel, la microhistoire a redonné une place aux acteurs et c'est une bonne chose³¹. Sans doute les disciplines une fois constituées donnent-elles parfois, tout comme les machines, le sentiment de

29. Plus de deux millénaires... à comparer aux empan adoptés par Jorge ou Boutan, dont la granularité confine (sans tout à fait l'atteindre) à la microhistoire, compte tenu notamment de la place accordée aux *individus*. Je reviendrai dans un instant sur les formats temporels, car ils sont en l'occurrence incommensurables. Mais il faut malgré tout se risquer à quelques comparaisons.

30. Ce qui n'est nullement un défaut ! Ajoutons que l'effet de superposition est en l'occurrence accentué par le plan adopté dans l'article, qui fait se succéder les « données issues de la littérature secondaire » puis les « données issues de la littérature primaire ».

31. Ce changement d'empan a rendu techniquement possible cette réorientation en histoire, faisant apparaître de tout autres objets, mais il n'en est pas la cause. Des évolutions similaires sont du reste perceptibles ailleurs. On songera par exemple à l'émergence d'une sociologie qui, de Latour à Kaufmann, intègre les apports de l'ethnométhodologie. La sociolinguistique et les linguistiques d'intervention ne sont pas non plus en reste (voir Nicolai & Samain 2021).

vivre d'une vie autonome, quand bien même elles ne peuvent concrètement se passer de leurs servants (savants et enseignants dans le cas qui nous occupe). Mais lorsqu'il s'agit d'aborder cette dynamique en deux moments qu'on vient d'évoquer, et donc les mécanismes de disciplinarisation, les acteurs deviennent plus directement visibles. Comme le rappellent explicitement Zhang-Colin et, de manière plus diffuse, la majorité des contributions, il est souvent pratiquement illusoire, et sans doute méthodologiquement contestable, d'espérer dissocier l'émergence des structures et les stratégies personnelles. Ce n'est pas tout, car il ne s'agit pas seulement de stratégies, c'est-à-dire d'*actions* factuelles. Symbolisée par la critique que Garfinkel avait en son temps adressée au cliché sociologique du *cultural dope*, de « l'idiot culturel » prisonnier de structures qui l'aliènent, l'ethnométhodologie a eu le mérite de redonner toute sa place à la *réflexivité* spontanée des acteurs. Les structures, c'est aussi ce que les gens en disent, comme nous venons d'en voir une illustration chez les grammairiens indiens.

3.1. Individus, acteurs, figures

Au cinéma, un gros plan, un plan américain et un panoramique génèrent des images très différentes. Cette règle vaut aussi pour les historiens. En lisant l'article de Boutan, nous assistons aux louvoisements de Mistral entre les Parisiens et les Montpelliérains, en lisant celui de Jorge, nous voyons successivement Paris, Darmesteter et Brunot s'activer pour obtenir des postes. Et nous observons tout ce petit monde, à Paris comme en province, solliciter les élus, mobiliser des réseaux, etc. Cette granularité fine révèle davantage que des acteurs : des individus. Si l'on adopte une granularité un peu moins fine, les individus commencent à s'estomper derrière des acteurs, sans disparaître totalement. À cette échelle, Zhang-Colin mentionne l'influence plus que probable de l'homme de pouvoir qu'était Sacy sur la promotion du jeune Abel Rémusat. Newmeyer montre de son côté que le changement d'orientation de la Linguistic Society of America, qui s'est éloignée à partir du milieu des années 1930 du référentiel comparatiste européen, est étroitement lié au renouvellement générationnel de ses membres. Les événements dégagés à ces niveaux de granularité sont, dans l'acception aristotélicienne du terme, des

causes efficientes avec leur part d'aléa, et le lecteur est dans ce cas tenté de se livrer, au moins par jeu, à une expérience de pensée. Par exemple : Rémusat fut donc élu à la chaire de chinois au Collège de France grâce à l'appui de Sacy, lequel en était devenu l'administrateur à la suite de la révocation, pour raisons politiques, de son prédécesseur Lefèvre-Gineau. Rebobinons notre film et imaginons que ce dernier n'ait pas été révoqué. Ou encore : Darmesteter a renoncé à son édition des commentaires de Rachi pour de vulgaires raisons de carrière. Rebobinons à nouveau le film et imaginons un Darmesteter moins pressé de passer prof. À nouveau, il ne s'agit pas d'uchronie, juste de constater que cette granularité fine révèle des comportements et des accidents individuels qui participent de la trame causale effective des événements.

Si on élargit encore l'empan temporel, on a alors affaire à d'autres entités et à d'autres objets. L'échelle adoptée dans nombre de contributions (Amaoui, Giannaris *et alii*, Haßler, Iglésias, Stancati) efface totalement les individus au profit d'acteurs, cette fois institutionnels ou sociaux : des Pères blancs, des dialectologues, des universitaires, des lettrés en tous genres. Et ce sont aussi les problématiques qui changent, qui portent fréquemment sur les rapports entre ces acteurs et les structures étatiques. Ajoutons que cet empan correspond apparemment à la dimension minimale nécessaire à la création rétrospective de figures tutélaires, comme cela ressort du positionnement temporel mixte adopté par Testenoire. Ce dernier convoque des « figures » : l'historiographie du structuralisme, dit-il, s'accorde « pour attribuer un rôle majeur à un événement : la rencontre entre Claude Lévi-Strauss (1908-2009) et Roman Jakobson (1896-1982) à New York pendant la Seconde Guerre mondiale », qui fut suivie du premier numéro de *Word* en 1945. Mais il corrige immédiatement cette belle histoire en rappelant qu'elle a été largement fabriquée par les acteurs eux-mêmes et qu'au demeurant le « structuralisme » ne les avait pas attendus. En analysant le rôle de l'École libre des hautes études, il lui oppose un niveau de granularité différent, plus proche de la réalité concrète.

Le biais méthodologique tient en l'occurrence à la tendance de l'historiographie, même savante, à convoquer « Lévi-Strauss » et « Jakobson » indistinctement comme individus, comme acteurs et

comme figures, c'est-à-dire sans se préoccuper de bien différencier ces trois entités. Le passage de l'acteur à la figure correspond pourtant à une véritable rupture, car il n'est alors plus du tout question de causes efficientes, mais bien plutôt de rétrospection imaginaire, avec ce qui l'accompagne de scansion temporelle reconstituée et de délimitation spatiale en écoles supposées (le « structuralisme » dans ce cas précis). Il est certes délicat de comparer des situations qui correspondent à des échelles fort différentes, et qui portent de surcroît sur des contextes hétérogènes. Observons du moins l'importance des figures tutélaires dans le paysage décrit par Aussant : Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali, considérés rétrospectivement comme les trois piliers de la tradition grammaticale indienne. Ces figures ne désignent qu'accessoirement des agents historiques. (Selon un mécanisme archi-connu : peu importe pour l'histoire de la littérature européenne qu'Homère ou Shakespeare aient ou non réellement existé.) Elles sont en revanche utilisées comme *repères*, tant par l'historiographie que par les acteurs eux-mêmes, et selon une logique qui n'est pas fondamentalement différente de celle des « configurations modèles » évoquées au début de cette section³². Cela nous reconduit surtout à ce constat banal qu'en linguistique comme ailleurs, il

32. On notera ici le rôle central attribué par Aussant à un principe de délimitation, y compris, ce qui peut surprendre, dans l'historiographie savante. C'est, écrit-elle en effet à la fin de la partie consacrée à littérature secondaire, « la question de la *frontière* entre écoles de grammaire [...] qui apparaît comme l'enjeu principal ». Une thèse qu'elle reprend *in fine* en ajoutant que « ce qui est requis pour "faire école" n'apparaît pas comme pertinent, du moins pour les grammairiens de l'école pāṇinéenne ». Et l'auteure de conclure par une question un peu perplexe : « Si la matière décrite est la même (ou presque), comment se démarquer ? et, finalement, puisqu'il faut se démarquer, quel est l'enjeu véritable ? »

Si je comprends bien, ce qui ressort donc ici, et sans doute aussi importe, ce sont des critères de démarcation plutôt qu'un contenu doctrinal positif. On peut être tenté de rapprocher tout cela de la logique {« dedans » vs « dehors »}, si souvent perceptible dans les enquêtes sociolinguistiques de terrain. La frontière, identifiée par ses figures tutélaires, repérée par ses marqueurs langagiers (ceci vaudrait donc pour les grammairiens indiens et les historiographes comme pour les jeunes des quartiers déshérités) permet de structurer l'espace de rétrospection autant qu'elle structure l'espace social. Le fait méthodologique rencontre sans doute ici un fait de cognition.

n'est d'organisation qu'accompagnée d'attitudes réflexives chez les acteurs et, par voie de conséquence, de moyens langagiers d'auto-désignation. Ce sera notre dernière perspective, et elle va nous ramener à certaines de nos observations initiales.

3.2. Dénominations

Le début de cette préface avait fourni l'occasion de rappeler un fait apparemment paradoxal : le fait que des spécialistes puissent légitimement se déclarer psychologues, médecins, voire linguistes, sans avoir nul besoin – heureusement pour eux – de définir le champ exact de leur discipline. En arrivant presque au terme de ces quelques pages d'introduction, nous constatons que ce paradoxe, si c'en est un, présente des ressemblances inattendues avec celui exposé par Aussant, s'agissant cette fois de la définition d'une école dans la tradition grammaticale indienne. Quand il est question d'école (soit, bien trop sommairement : « là-bas ») ou de discipline (non moins schématiquement : « aujourd'hui, ici »), on use de dénominations et de désignations, il est question d'appartenances, mais les fondements eux-mêmes en restent peu, voire très peu explicités. Au point que le lecteur en viendrait presque à se demander si cette explicitation n'est pas plutôt l'affaire de la littérature seconde, celle des historio-graphes³³. Mais ressemblance n'implique pas parenté, et en particulier, l'*appartenance* à une « discipline » et l'*affiliation* à une « école » n'entretiennent pas le même rapport au temps. Alors que les disciplines se veulent volontiers amnésiques, la littérature primaire fournie par Aussant suggère que cette affiliation, avec ce qu'elle entraîne

33. La documentation fournie par Aussant montre qu'en dehors de celle effectuée dans la littérature (justement nommée) « secondaire », cette explicitation peut être très réduite. Pourrait-on dans ce cas imaginer une configuration où celle-ci serait chez les agents totalement absente ? Le présent volume ne fournit pas d'éléments de réponse. Mais sans doute obtiendrait-on alors une incongruité qui ressemblerait, *mutatis mutandi*, à la « stylistique des concours », quelque chose qui ne tient pas debout par soi-même, ce qui rend pareille éventualité intuitivement improbable. Une voie possible serait de chercher à nouveau des analogies du côté de l'ethnométhodologie, dont l'une des hypothèses constitutives est que *ce qui va de soi* est simultanément ce qui est compris et qui *peut être dit*.

de rétrospection ritualisée, est au contraire médiatisée par des noms propres, qu'ils soient singuliers – le nom d'un maître – ou collectifs : « les Septentrionaux » vs les « Orientaux ». Si nous leur appliquons la grille exposée en 3.1, on peut considérer que ces désignations obéissent à l'étalement temporel qui transforme des individus en acteurs, puis en figures. Les désignations collectives du type « les Septentrionaux » correspondent dans ce cas au niveau intermédiaire : elles ne désignent pas des individus, mais, comme l'observe l'auteure, à défaut d'identifier des écoles, elles désignent déjà des communautés. Indépendamment des noms propres d'institutions mentionnés plus haut (EPHE, etc.), il est vrai qu'on emploie aussi le terme d'*école* pour désigner des réalités occidentales modernes, et tout le monde connaît en France *l'École des Annales*. Mais cette appellation peut prêter à confusion car à la différence de la grammaire pāṇinéenne, ces « écoles » modernes se réclament plutôt d'un programme et/ou d'une méthode que d'une affiliation. On peut certes rétorquer, à juste titre, que l'un ne va pas sans l'autre, que la grammaire pāṇinéenne, ce n'est pas seulement un individu, un acteur et une figure, qu'elle est aussi indissolublement associée à une *méthode*. Certes. Il reste qu'on ne nomme pas la science de la même manière dans les deux cas. De ce point de vue, l'horizon institutionnel de ces « écoles » occidentales, c'est le nom d'une discipline, non celui d'une figure³⁴.

Toutes ces analyses montrent à quel point les modes de désignation sont une source précieuse d'information, mais qu'ils en sont aussi une source problématique, car les mots des participants (ici : des grammairiens, des linguistes, mais aussi des missionnaires, des

34. Distinguer entre *nom de discipline* et *nom de figure* permet de modéliser – d'interpréter – des situations. Mais ce n'est qu'une modélisation, elle n'implique pas, bien évidemment, que la réalité factuelle soit dichotomique. Au demeurant, la linguistique occidentale compte aussi des écoles par affiliation, telle, dans le monde francophone, les linguistiques dites « saussurienne » et, de façon plus visible, « guillaumienne ». Tout comme la grammaire pāṇinéenne, ces configurations par affiliation ont généré des doxologies. On se souvient par ailleurs que « Saussure » et le *Cours de linguistique générale* ont été quelques temps présentés comme le point origine de « la linguistique ». Ce genre d'élucubration illustre les inconséquences d'un mécanisme social qui se fonde sur la figure et l'affiliation et prend simultanément la discipline pour horizon.

politiques, etc.) et ceux des observateurs (dans notre cas, leurs historiographes) interfèrent sans toujours s'articuler. En la matière, il est des choses bien connues et nullement spécifiques à l'historiographie de la linguistique, telle la valeur indiciaire de la présence (*scil.* de l'absence, de la fréquence, etc.) d'un mot ou d'un terme, ou encore la force performative d'une dénomination. *Nommer* une langue n'est jamais anodin, ni du point de vue scientifique, ni du point de vue politique. Entre autres exemples possibles, on mentionnera le cas du berbère exposé par Amaoui, dont non seulement l'usage, mais aussi le nom avait été banni des institutions de la jeune république algérienne³⁵. Mais ce constat vaut tout autant pour les disciplines (réelles, en devenir, ou fictionnelles). Cet aspect est explicitement thématiqué dans plusieurs contributions, notamment celle de Jollin-Bertocchi et Saint-Gerand, qui s'efforcent de démêler l'écheveau lexical et sémantique dans lequel les mots de *style* et de *stylistique* se sont entremêlés en France, sur la base, disent les auteurs, d'une « dénomination trompeuse » et de sa fausse parenté avec l'allemand *Stilistik*. En la matière, l'éclaircissement historiographique s'apparente alors à une entreprise salutaire d'hygiène terminologique. Toutefois démêler l'écheveau lexical, c'est aussi le reconnaître pour ce qu'il est : un fait historique. Et même aberrante, la dénomination a exercé sa puissance peu ou prou auto-réalisatrice. Un constat assez similaire résulte de l'étude de Zhang-Colin, qui suit l'évolution, non nécessairement simultanée, des institutions et de leurs appellations, en l'occurrence celle de mots comme *orientalisme*, *sinologie* et bientôt *sinologie*. Tout en illustrant la part d'indétermination et d'arbitraire inhérente à l'historicité factuelle – les disciplines n'y échappent pas plus que les autres phénomènes historiques –, Zhang-Colin ajoute qu'« une tension existe souvent entre [leur] dénomination [et leur] unité réelle. [Les] nommer [leur] confère une cohésion apparente, mais qui est questionnable du point de vue épistémologique. » Selon l'auteure, le mot *sinologie* s'apparente du reste aujourd'hui à une sédimentation terminologique, en retard sur la réalité des études chinoises.

35. Amaoui signale le sort du remarquable *Fichier de documentation berbère*, la principale publication des Pères blancs du Centre d'études berbères qui, transféré à Alger en 1973, fut rebaptisé *Fichier périodique*.

Dans ces deux cas, l'objectif affiché est donc de déchiffrer correctement des indices lexicaux, tout en mettant éventuellement à jour, de manière un tantinet nominaliste, l'hétérogénéité des choses sous l'unité du mot. Mots des études de style ou mots des études chinoises, ils sont en conséquence traités *simultanément* comme des indices et comme des leurres. Nous pouvons en tirer quelques observations plus générales. D'abord que les dénominations génèrent bel et bien des effets d'unité, et sont donc en partie, mais en partie seulement, auto-réalisatrices. Ensuite que ces dénominations ne sont pas uniquement des artefacts créés par l'historiographie, car elles sont inhérentes aux pratiques des acteurs eux-mêmes. Enfin ces deux exemples montrent qu'il est généralement délicat, en historiographie de la linguistique comme ailleurs, d'articuler les mots des participants et ceux des observateurs, car s'ils ne sont ni synchrones, ni identiques, cela n'implique pas d'office que les mots des premiers seraient nuls et non avenus. Nombre de contributions au présent volume, y compris celles qui ne thématisent pas spécifiquement cet aspect, documentent en outre un volet peut-être un peu négligé par l'historiographie : ce fait, pourtant bien établi, que les pratiques sociales s'accompagnent d'un métadiscours par les acteurs eux-mêmes. En histoire des sciences, ce *fait culturel non réductible* est fréquemment le parent pauvre de la description, volontiers renvoyé à sa seule fonction externe, éventuellement politique, dont nous venons encore de voir quelques illustrations. Fréquemment soupçonné de n'être que leurre ou illusion. Or la documentation que le lecteur va découvrir suggère que les choses ne sont pas toujours si simples. Tout le monde souscrit certes à la remarque finale de Testenoire qui rappelle qu'

il appartient aux historiens des sciences de ne pas se contenter des constructions rétrospectives proposées par les savants mais de reconstituer, via les textes d'époque et les sources archivistiques, l'existence de ces réseaux d'arrière-plan et de ces structures institutionnelles que leurs discours ont structurellement tendance à minorer.

Une tâche de l'historien est assurément de ne pas confondre les figures, les acteurs et les individus, d'identifier les causes *efficientes* dont l'enchevêtrement aléatoire forme la trame concrète des faits historiques. Consacré à « la linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production », le colloque SHESL-HTL en four-

nissait par excellence l'occasion. Cet objectif se heurte cependant à deux limites. La première est documentaire, qui fait que bien souvent la dimension des empanns temporels augmente mécaniquement avec leur éloignement de l'observateur. Cette règle sans doute n'est pas absolue, elle n'en est pas moins vérifiée dans les contributions à ce volume. En bref, la trame concrète, celle des individus, devient rapidement inaccessible à l'historien³⁶. La seconde est moins triviale. Parmi les résultats documentaires et théoriques apportés par ces contributions, il en est un, moins attendu et plus discret que d'autres. Il a fait apparaître la diversité des formes de réflexivité et d'auto-désignation. De manière générale, nous avons tendance à nous méfier des phénomènes d'auto-référence lorsqu'il s'agit des organisations. Non sans quelque raison. Les petites et grandes manœuvres des individus et des acteurs, les réécritures plus ou moins intéressées du passé, tous ces biais sont légion. Figures et disciplines ne naissent pas du cerveau de Zeus, mais de la forge d'Héphaïstos. Il n'empêche. On ne peut s'empêcher de penser que les métadiscours ne se réduisent pas pour autant aux mécanismes qui les ont fait naître, et qui parfois nous échappent. À la lecture des pages qui vont suivre, la nécessité de les envisager sérieusement devient évidente. Leur signification cognitive et anthropologique en histoire des sciences reste toutefois à préciser.

Bibliographie

- Boutan, Pierre & Philippe Martel, dir. 2001. [Dossier thématique] Autour de la *Revue des langues romanes*. *Revue des langues romanes* 105(1).
- Durkheim, Émile. 1926 [1893]. *De la division du travail social*. Alcan : Paris.
- Leclerc, Michel. 1989. La notion de discipline scientifique. *Politique* 15 : 23-51.
- Léon, Jacqueline. 2015. *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Lyon : ENS Éditions.

36. Peut-être cela explique-t-il en partie le sentiment d'arbitraire exprimé par Aussant, concluant que « l'affiliation à une école *se décrète* ». Il n'y a pourtant pas d'effet, pas même de décret, sans cause. Mais cette causalité-là, ici, échappe. Et il y a à mon sens une autre raison, plus générale celle-là, et aussi intellectuellement plus intéressante, à ce sentiment d'arbitraire, laquelle tiendrait à la part d'irréductibilité du métadiscours des agents.

- Nicolai, Robert & Didier Samain, dir. 2021. [Dossier thématique] Dynamique sémiotique et linguistique des individus. *Signifiances (Signifying)* 5(1).
- SHESL-HTL. 2019. *La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production* (Paris, 24-26 janvier 2019). *Colloque SHESL-HTL* [<https://shesl.org/index.php/colloque-shesl-2019/>, consulté le 13/05/2022].
- Whitley, Richard. 1976. Umbrella and Polytheistic Scientific Disciplines and Their Elites. *Social Studies of Science* 6(3/4) : 471-497.

